

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☒ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☒ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☒ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☒ Continuous pagination/
Pagination continue
- ☐ Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- ☐ Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- ☐ Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- ☐ Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				☒							

ANNALES
DE LA
BONNE SAINTE ANNE
DE BEAUPRÉ

*Avec l'approbation de NN. SS. les Archevêques et Evêques de Québec,
Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, Rimouski et St-Hyacinthe.*



Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)

On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne sainte Anne, priez pour nous.

S'adresser au Rév. O. E. Carrier, Gérant des "Annales"
Collège de Lévis, Lévis.—Prix de l'abonnement : 35 centins.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.

ANNALES

DE LA

BONNE STE ANNE DE BEAUPRE.

REDACTEURS-PROPRIETAIRES : Les directeurs du collège de Lévis

SOMMAIRE :

Avantages.—Cantique à sainte Anne.—Les pêches de saint André Avellin.—Les morts (poésie).—Efficacité de la prière.—Hull et sa dévotion à sainte Anne.—Mort édifiante due à sainte Anne.—Philarète et Muscadin (dialogue).—Actions de grâces.—Faveurs obtenues.—Dons pour la cloche des abonnés —Recommandations aux prières.

Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis ; fr 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1o Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

CANTIQUE A SAINTE ANNE

LE CHANT DES PÈLERINS

Andante.

Souf- flez vers ses ri- vages, Souf- flez brises du
ciel. Por- tez-nous sur ses plages ; Soufflez vers son au-
tel. De loin Ste Anne é- coute Les pèle- rins en
route. Notre es- poir est en vous, Sainte Anne, exaucez-
nous. Notre es- poir est en . vous, Sainte Anne, exaucez-
nous !

SUR L'EAU

I

Soufflez vers ses rivages,
Soufflez, brises du ciel.
Portez-nous sur ses plages :
Soufflez vers son autel.
De loin sainte Anne écoute
Les pèlerins en route.

REFRAIN

Notre espoir est en vous :
Sainte Anne, exaucez-nous !

II -

De ta riche bannière
 Le bateau pavoisé,
 Jette au vent la prière
 De notre cœur brisé.
 Notre église flottante
 D'un millier de voix chante :
 Notre espoir, etc.

III

Avant que le pied foule
 Les grèves de Beaupré,
 Oh ! qu'on assiège en foule
 Le tribunal sacré !
 Sainte Anne, elle est si pure :
 Lavons toute souillure !
 Notre espoir, etc.

 SUR LE CHEMIN.

I

Sainte Anne sur la route
 Voit ses chers pèlerins.
 De loin sainte Anne écoute
 L'écho de nos refrains.
 Volons au sanctuaire
 De notre bonne mère.
 Notre espoir etc.

II

La vie est bien amère.
 Ses chemins sont poudreux.
 Mais sainte Anne est la mère
 De tous les malheureux.
 Chantons : la route enchante
 Le pèlerin qui chante !
 Notre espoir, etc.

III

Des souffrances cruelles
 Nous suivent en chemin.
 Mais l'espoir met des ailes
 Aux pieds du pèlerin.
 Chacun boit à la source,
 Puis il reprend sa course.
 Notre espoir, etc.

A L'ÉGLISE.

IV

Sur ces lointains rivages
 Sainte Anne nous guida,
 Préservant des naufrages
 L'enfant du Canada.
 De notre jeune histoire
 L'écho redit sa gloire.
 Notre espoir, etc.

V

Au pied de nos montagnes,
 Près d'bleu Saint-Laurent,
 Comme au fond des Breagnes
 Son nom bientôt fut grand.
 Sainte Anne sous son aile
 Prit la France nouvelle.
 Notre espoir, etc.

VI

Près du vieux sanctuaire
 Les siècles d'autrefois
 Ont usé la poussière
 Des sentiers trop étroits.
 O vieux temple, sans crainte
 Dilate ton enceinte !
 Notre espoir, etc.

VII

Vers son temple tu roules
 Ton onde, ô fleuve-roi.
 Pour transporter les foudres,
 Beau fleuve, élargis-toi !
 Du couchant, de l'aurore,
 L'Amérique l'honore.
 Notre espoir, etc.

VIII

Au bord de notre fleuve,
 Son temple glorieux
 Garde à jamais la preuve
 De son pouvoir aux cieux.
 D'un millier de béquilles,
 O saint temple, tu brilles !
 Notre espoir, etc.

IX

Sainte Anne est la boussole
 Des pauvres voyageurs.
 Sainte Anne nous console
 Dans ce vallon des pleurs.
 Du pauvre elle est la reine :
 C'est notre souverain.
 Notre espoir, etc.

X

Pèlerin sur la terre,
 Malheureux exilé,
 Par sainte Anne ma mère
 Je serai consolé.
 Sainte Anne est l'espérance
 De tout homme en souffrance.
 Notre espoir, etc.

Sainte Anne, elle est si bonne !
 Sainte Anne est mon appui.
 Sainte Anne est ma patronne :
 Je l'invoque aujourd'hui.
 Je mets ma confiance
 Dans sa toute-puissance.
 Notre espoir, etc.

—ooo—

LES PÊCHES DE SAINT ANDRÉ AVELLIN.

(Fête le 10 novembre.)

La pêche, dit-on, est le symbole de l'amour, parce qu'elle a la figure d'un cœur. S'il en est ainsi, elle convient très bien pour exprimer l'affection vraiment cordiale qui existait entre la Mère de Dieu et son serviteur, saint André Avellin, cette grande lumière de l'ordre des clercs réguliers. Il se servit de ce symbole pour marquer sa dévotion envers elle, et réciproquement la Mère de Dieu voulut bien prouver par un miracle qu'elle agréait son hommage.

Le saint avait en face de sa cellule un petit parc où il planta un pêcher qu'il dédia à la Reine du ciel. L'arbuste grandit en peu de temps, parce qu'André en avait grand soin. Quinze beaux fruits, correspondant précisément aux quinze mystères du rosaire pour lesquels il avait grande dévotion, furent la récompense de sa culture. Panachés de blanc, de rouge et d'or, ces fruits semblaient s'harmoniser avec les mystères joyeux, douloureux et glorieux. Il est vrai que cette merveille resta inconnu du vivant du saint ; ce fut sans doute parce que l'humilité le rendait ingénieux à cacher les faveurs qu'il recevait du ciel. Mais après sa mort, sa cellule étant passée à un autre religieux, on découvrit bientôt le prodige. En effet, chaque année, après la floraison, on voyait se former les quinze

pêches, ni plus ni moins, et leur vue inspirait les plus tendres sentiments de piété.

Or, en l'an 1612, il arriva qu'un tourbillon de vent en jeta plusieurs à terre. Le religieux s'émut de l'accident et se dit: Voilà que mon rosaire est désorganisé. Mais levant les yeux, il fut tout étonné de voir que les quinze pêches s'y trouvaient encore, sans qu'il en manquât une seule. Un de ses confrères, un peu incrédule, voulant se convaincre de la merveille, en cueillit une pour la donner à un malade. Il se mit ensuite à compter, et retrouva le nombre de quinze.

Le bruit s'en répandit et produisit une sensation qui s'accrut encore lorsque, en 1613, un grand nombre de pères vinrent vérifier cette particularité, que l'arbre donnait constamment ses quinze pêches, et qu'après en avoir détaché une, on retrouvait encore le même nombre. A ce spectacle, tous de concert louèrent le Seigneur et sa sainte Mère, de ce qu'ils daignaient ainsi glorifier la piété de leur serviteur et recommander la dévotion du saint rosaire.

Depuis, cette plante demeura toujours un objet de vénération, comme une chose consacrée à la Vierge, d'autant plus que ses feuilles mêmes opéraient des miracles. On eût dit que la Vierge prenait plaisir à en faire comme autant de langues pour publier ses miséricordes. On les appliquait aux malades, et elles leur rendaient la santé, guérissaient les ulcères, et dissipaient les fièvres. On peut donc dire de ce merveilleux arbuste ce que nous lisons dans l'Apocalypse, qu'il fut un arbre de vie dont les feuilles mêmes étaient un remède pour l'humanité souffrante. "*Lignum vitæ reddens fructum suum et folia ligni ad sanitatem gentium.*"

D'après P. J.-B. Castaldus. Vita S. Andreae Avellini, cap. 17.

POUR LES MORTS



Ma fille ! va prier. — Vois la nuit, est venue !
 Une planète d'or là bas perce la nue ;
 La brume des côteaux fait trembler le contour ;
 A peine un char lointain glisse dans l'ombre... Écoute !
 Tout rentre et se repose ; et l'arbre de la route
 Secoue au vent du soir la poussière du jour !

A genoux, à genoux, à genoux sur la terre
 Où ton père a son père, où ta mère a sa mère,
 Où tout ce qui vécut dort d'un sommeil profond !
 Abîme où la poussière est mêlée aux poussières,
 Où sous son père encore on retrouve des pères,
 Comme l'onde sous l'onde en une mer sans fond !

Tu peux avec un mot, tu peux d'une parole,
 Faire que le remords prenne une aile et s'envole !
 Qu'une douce chaleur réjouisse leurs os !
 Qu'un rayon touche encore leur paupière ravie,
 Et qu'il leur vienne un bruit de lumière et de vie,
 Quelque chose des vents, des forêts et des eaux !

Oh ! dis-moi, quand tu vas, jeune et déjà pensive,
 Errer au bord d'un flot qui se plaint sur la rive,
 Sous des arbres dont l'ombre emplit l'âme d'effroi,
 Parfois dans les soupirs de l'onde et de la brise,
 N'entends-tu pas de souffle et de voix qui te dise :
 --Enfant, quand vous priez, priez-vous pas pour moi ?

C'est la plainte des morts ! — Les morts pour qui l'on prie
 Ont sur leur lit de terre une herbe plus fleurie.
 Nul démon ne leur jette un sourire moqueur.
 Ceux qu'on oublie, hélas ! — leur nuit est froide et sombre ;
 Toujours quelque arbre affreux, qui les tient sous son
 Leur plonge sans pitié ses racines au cœur ! [ombre,

Prie! afin que le père, et l'oncle, et les aïeules,
 Qui ne demandent plus que nos prières seules,
 Tressaillent dans leur tombe en s'entendant nommer,
 Sachent que sur la terre on se souvient encore,
 Et, comme le sillon qui sent la fleur éclore,
 Sentent dans leur œil vide une larme germer!

V. H.

—000—

EFFICACITÉ DE LA PRIÈRE

LA FOI D'UNE PERSONNE DE GLENS-FALLS RÉCOMPENSÉE
 PAR UNE GUÉRISON REMARQUABLE

*Résultat d'une visite à Sainte-Anne de Beaupré. Guérison
 soudaine d'une personne boiteuse et aveugle.*

Un journal protestant des Etats-Unis, le *Morning Star* de Glens-Falls, publiait récemment sous le titre qu'on vient de lire le fait suivant:

Le bruit s'était répandu hier après-midi que mademoiselle Lizzie Doney, belle-fille de John Hoag, de Shermantown, avait été guérie d'infirmité à la jambe et de cécité par le moyen de la prière. Un *reporter* sceptique du *Star* alla hier soir s'enquérir du fait. Monsieur et madame Hoag, avec leur fille et quelques visiteurs, étaient réunis dans un appartement chez eux quand le scribe se présenta et fut invité à entrer. C'est madame Hoag, une dame à l'aspect bienveillant et très intelligente, qui répondit aux questions du journaliste. La fille Lizzie est âgée d'environ dix-sept ans. A l'âge de dix-huit mois elle regut à la hanche gauche une contusion qui définitivement

LA RENDIT BOITEUSE;

et pendant plus de treize années elle a été incapable de faire un seul pas sans l'aide d'une béquille. Elle était myope aussi, mais, le printemps dernier, d'autres vices se manifestèrent dans sa vue, et au 18 de juin, elle

était devenue complètement aveugle. Plusieurs médecins de l'endroit furent consultés de temps à autre, mais sans résultat. L'attention de madame Hoag fut attirée sur les rapports des guérisons merveilleuses obtenues par la prière à l'église Sainte-Anne de Beupré, près de Québec au Canada, et elle résolut de

RECOURIR A LA GUÉRISON PAR LA FOI.

Dans ce dessein, elle laissa la ville en compagnie de sa fille, le lundi matin, 14 septembre. Vers neuf heures le jeudi suivant, elles arrivaient toutes deux à Sainte-Anne de Beupré. Madame Hoag confia le but de son voyage à l'un des prêtres desservant le pèlerinage, le Rév. Père * * *. La mère et la fille se mirent à prier sur le champ, conformément à l'avis qu'on leur en donna. Environ une heure plus tard, tandis qu'elle était absorbée dans ses dévotions, la demoiselle dit qu'elle éprouva une sensation singulière et qu'elle s'évanouit. Quand elle recouvra ses sens, elle s'aperçut que sa vue et l'usage de son membre infirme lui avaient été

COMPLÈTEMENT RENDUS.

Elle put se lever et marcher sans aide. Elle ne s'est plus servi de sa béquille depuis ce moment, et elle est retournée chez elle sans la rapporter. Partie le lundi soir, elle arrivait chez elle le jeudi suivant. Le bruit de sa guérison étonnante engagea un grand nombre de personnes à la visiter pendant la journée d'hier.

Des centaines de personnes qui avaient connu cette demoiselle depuis son enfance sont surprises d'apprendre qu'elle a pu jeter de côté sa béquille et se promener absolument comme tout le monde, sauf un léger clochement du pied. Madame Hoag informa le *reporter* que des centaines d'infirmes, y compris des aveugles et des boiteux, visitent journellement Sainte-Anne de Beupré afin de profiter de la guérison par la foi.

Le *Star* était d'abord disposé à ne pas croire au récit de la guérison remarquable de Mlle Doney, mais le résultat de l'investigation de son *reporter* ne laisse plus aucun motif raisonnable d'en douter.

HULL ET SA DÉVOTION A SAINTE ANNE.

Révérend et cher monsieur,

Par le nombre d'abonnés (250 environ) que les *Annales* de la bonne sainte Anne comptent dans notre paroisse, vous pouvez facilement vous faire une idée de la grande dévotion et confiance de sa chrétienne population envers la mère de l'auguste et immaculée Vierge Marie. C'est pour répondre à cette dévotion et confiance que nous avons organisé un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, et que le 10 du mois d'août, dix-sept chars quittaient le dépôt de Hull avec mille pèlerins et les déposaient à Montréal, où le vapeur *Canada* les recueillait à son tour pour les transporter à Sainte-Anne.

Je ne vous parlerai pas de l'organisation de ce pèlerinage, du recueillement, de la piété qui l'ont caractérisé, de la récitation de diverses prières en particulier et à haute voix, du chant des cantiques et autres en l'honneur de sainte Anne, dont nos fervents pèlerins n'ont cessé de s'édifier mutuellement. Sous ce rapport notre pèlerinage n'a fait que reproduire le côté religieux des nombreux pèlerinages qui l'avaient précédé. Mais ce que je tiens à vous dire à la gloire de sainte Anne, ce sont les grâces extraordinaires dont cette grande et puissante thaumaturge a daigné récompenser la foi vive, la fervente piété de nos pèlerins.

C'est, au reste, une promesse que j'accomplis en vous priant de vouloir bien publier dans les *Annales* de la bonne sainte Anne les faits suivants pris entre bien d'autres.

Rosanna Bernard, âgée de 14 ans, souffrait depuis quatre mois d'une inflammation très grave des yeux, qui la tenait dans l'impossibilité de pouvoir lire, coudre, etc. Elle a fait son pèlerinage, et, depuis, toute inflammation a disparu, et elle vaque à ses occupations comme avant sa douloureuse indisposition.

Madame Jos. P..., par suite d'une maladie de foie et de la dyspepsie, était devenue si faible que condamnée par les docteurs, sa mort paraissait inévitable. Elle fait vœu d'aller en pèlerinage à la bonne Sainte-Anne; dès ce moment elle cesse de prendre des remèdes. Elle fait son pèlerinage et en revient entièrement guérie. "Amour," dit-elle, "et reconnaissance à la bonne sainte Anne."

M. Will. G. éprouve un soulagement sensible depuis son pèlerinage, dans une maladie nerveuse dont il est affligé depuis quatre ans.

Firmin Bourgeois, enfant de 2 ans, avait presque perdu la vue, et souffrait horriblement; il ne pouvait supporter le moindre rayon de lumière. Conduit à Sainte-Anne par sa tante, il a recouvré dans son sanctuaire mille fois bœn, l'usage entier de sa vue.

Madame Firm. B., dyspeptique, était d'une faiblesse telle qu'elle ne pouvait supporter la moindre fatigue, et faire aucun travail. Depuis son pèlerinage, sa dyspepsie a disparu, elle est forte, et vaque à toutes ses occupations.

Madame Cam. G. a fait le pèlerinage à la bonne Sainte-Anne contrairement à l'avis de son médecin qui la trouvait trop faible pour en supporter la fatigue. Elle est revenue de Sainte-Anne parfaitement guérie de la maladie dont elle souffrait, et a repris toutes ses forces.

Ces faveurs extraordinaires, sans être des grâces du premier ordre, n'en sont pas moins un témoignage éclatant de la puissance et de la bonté de sainte Anne, ainsi que de la gloire que Dieu reçoit de l'honneur et des hommages rendus à cette grande Sainte dans le magnifique sanctuaire que lui ont élevé la foi et la piété des fidèles. Puissent ce pèlerinage et les grâces tant spirituelles que temporelles qui en ont été les fruits, affermir de plus en plus dans le cœur de nos paroissiens la dévotion à sainte Anne, et avec elle l'amour et la pratique des vertus chrétiennes!

Votre tout dévoué,

E. C., ptr.

MORT ÉDIFIANTE D'UN PÉCHEUR DUE A LA PROTECTION DE SAINTE ANNE

Mon pauvre père, qui depuis près de quarante ans ne pratiquait aucun devoir religieux, tomba tout à coup gravement malade. Les médecins furent appelés et de suite déclarèrent le danger imminent. Le malade vivement frappé désirait la mort afin qu'elle mît un terme à ses atroces douleurs. Cependant il ne laissait entrevoir aucun espoir de conversion. Après plusieurs demandes qui lui furent faites de se confesser et de se préparer ainsi chrétiennement à la mort, il répondait : Oui je le ferai, mais plus tard. Voyant la maladie s'aggraver rapidement, je donnai à mon père une relique de la bonne sainte Anne autour de laquelle je mis cette inscription : Bonne sainte Anne, convertissez mon cher papa, et le préparez vous-même à la mort.—Je la suspendis à son cou, commençai une novaine et partis pour faire un pèlerinage. Je rencontrai à Sainte-Anne de Beaupré les révérendes sœurs de la Charité de Québec et les orphelins qui étaient en pèlerinage, et je leur recommandai avec confiance mon pauvre pécheur. En union de prières avec cette fervente communauté, j'entendis la sainte messe, communiai, vénérâi la relique et promis d'écrire dans les Annales, à la gloire de sainte Anne, la grâce obtenue, étant déjà certaine du succès de ma pieuse entreprise.

De retour à la maison paternelle, je trouvai le malade calme, mais pensif ; il ne parlait presque plus et paraissait très occupé intérieurement. Il souffrait de cruelles douleurs et ne pouvait espérer de la médecine aucun soulagement. Le lendemain, un prêtre, ami intime du malade, vint par hasard le visiter. Le trouvant fort mal, il lui montra la nécessité qu'il y avait de ne plus retarder à se remettre en paix avec le bon Dieu, car bientôt il serait certainement appelé à lui rendre compte de sa vie. Ce révérend monsieur n'obtint aucune parole, mais les larmes abondantes qui s'échap-

paient des yeux du pauvre malade disaient assez que son cœur était touché. Après quelques mots d'encouragement et l'assurance de ses ferventes prières, cet ami dévoué se retira et alla lui-même de suite demander un confesseur. Dans l'après-midi le ministre du Dieu des miséricordes se présenta adroitement et décida le cher malade à se confesser : ce qu'il fit avec les meilleures dispositions. Le lendemain il avait le bonheur de communier et de recevoir l'extrême-onction. Il était au comble de la joie. Il récitait à haute voix les courtes invocations qu'on lui suggérait, se recommandait lui-même aux prières de ceux qui l'entouraient et les édifiait par sa patience et sa résignation à la sainte volonté de Dieu.

Après trois semaines de continuelles souffrances, qu'il sanctifia en les offrant au bon Dieu en esprit de réparation, mon bien-aimé papa s'endormit dans la paix du Seigneur. Puissent sa sincère contrition et sa grande confiance dans la miséricorde du Tout-Puissant l'avoir introduit dans le séjour de l'éternel bonheur où à jamais, il glorifiera en union avec des milliers de cœurs reconnaissants sa libératrice, la bonne sainte Anne.

Mille actions de grâces à celle que l'on n'invoque jamais en vain.

V. P.

— O X —

PHILARÈTE ET MUSCADIN

(Dialogue)

Muscadin.—Ne vous déplaie, mon pauvre monsieur Philarète, je trouve tous vos dévots bien ridicules.

Philarète.—Ne vous déplaie, mon pauvre monsieur Muscadin, je trouve tous vos mondains bien ridicules.

Muscadin.—Vous voulez rire, je le vois bien.

Philarète.—Pas du tout. C'est vous qui n'êtes pas

sérieux. En parlant comme vous venez de faire, vous dites ce que vous ne pensez pas. En vous renvoyant votre phrase, je n'ai fait qu'exprimer de bouche ce que j'ai dans l'esprit.

Muscadin.—Mais vous m'injuriez, monsieur Philarète.

Philarète.—J'estime au contraire que je vous fais éloge. Voulez-vous que je m'explique ?

Muscadin.—Je ne demande pas mieux.

Philarète.—Voyons, que trouvez-vous dans ma dévotion qui légitime votre apostrophe de tout à l'heure ? Vous me trouvez ridicule, n'est-ce pas ? parce que je suis dévot. C'est entendu. Je vais à la messe, à la grand-messe encore, et j'y vais pour prier, pour entendre les avis de mon curé, afin de mieux me gouverner ensuite. Avant le repas, je dis mon *Benedicite* ; après le repas, je remercie le bon Dieu. La religion est pour moi quelque chose ; je crois, comme tout le monde, que Jésus-Christ est mon Dieu, et j'en tire la conséquence : ses commandements et ceux de son Eglise sont pour moi de vrais commandements. Je pousse le scrupule jusqu'à éviter la médisance et la calomnie ; je fais maigre le vendredi et je jeûne en carême ; enfin je vais à confesse, malheureusement pas toutes les semaines, mais au moins de temps en temps. Voilà pourquoi, n'est-ce pas, je suis un sot ?

Muscadin.—Je n'ai pas dit cela, et vous allez trop loin.

Philarète.—Peu importe la nuance. Du reste ici commence votre éloge. Quand votre bouche me qualifie de ridicule ou de sot, à votre choix, votre cœur n'est pas du même avis ; et j'estime vous faire honneur en vous répétant que les choses que vous dites ainsi, vous ne les pensez pas. Car enfin, j'en appelle à votre bon sens, croyez-vous qu'il se ridiculise l'homme sérieux et conséquent qui, rendant à César ce qui est à César, essaye de rendre à Dieu ce qui est à Dieu ? Pour César, il n'est rien de petit, et vous-mêmes croyez avoir tout gagné quand vous avez eu l'honneur de lui tenir

l'étrier. Nul parmi les vôtres ne songe à plaisanter sur ces détails, au fond desquels il y a cependant beaucoup d'enfantillage. Pourquoi donc avoir deux poids et deux mesures ? Je demande qu'on fasse pour Dieu ce qu'on fait pour les hommes, et je trouve, quant à moi, qu'un signe de croix ou une gémulation est chose pour le moins aussi sérieuse et aussi noble que toutes les cérémonies de votre étiquette.

Muscadin.—Mais enfin, affaire de dévotion, affaire de femmes, vous le savez bien. Un homme, un homme raisonnable ne...

Philarète.—Ici je vous arrête. Si ce que je viens de vous dire ne suffit pas, je vous répondrai un autre jour. En attendant, puisque j'ai eu la loyauté de formuler moi-même le réquisitoire que vous vouliez m'adresser, vous ne trouverez pas mauvais, je l'espère, que maintenant je fasse le vôtre, ou plutôt celui de vos amis.

Muscadin.—Je veux bien vous laisser faire, car vous avez cela d'exceptionnel parmi les gens de votre espèce, vous êtes poli.

Philarète.—Tous les vrais dévots le sont et plus que moi. Mais là n'est pas la question. Dites-moi plutôt, en toute sincérité, ce que l'on doit penser d'un homme qui fait du soin de sa chevelure une affaire d'Etat ; qui se fâche pour un cheveu dérangé ; qui fait passer la question du chapeau avant celle du cerveau ; qui se montre fier de dire une impiété et fait profession de se moquer de tout ; qui danse toute une nuit et y trouve du plaisir ; qui vit pour manger et se croit tout de même un homme ; qui juge des gens par leur mine et des choses par leurs apparences ; qui met sa gloire à avoir un beau cheval, une belle voiture ; qui regarde comme des gens d'esprit les gens bien habillés et ceux qui passent pour avoir des écus ; qui se désolé d'un faux pas au bal ou d'un salut disgracieux dans un salon ; qui croit à un journal, à monsieur un Tel, et doute de Jésus-Christ et de son Evangile ; qui se croit indépendant parce qu'il n'est pas dévot, et dépend cependant du premier venu ; qui

se prétend esprit fort parce qu'il n'a rien dans l'esprit ; qui répète ce qu'il a entendu contre la religion, et ne comprend pas même ce qu'il répète. En un mot que faut-il penser du mondain ? car vous le voyez bien, c'est son portrait que je viens de faire.

Muscadin.—Vous prétendez donc que les plus légitimes exigences de la vie humaine, les convenances, le bon ton, la fine éducation...

Philarète.—Pardon de vous interrompre. On sonne pour la messe et il faut que j'y aille. Nous nous reverrons tout à l'heure. En m'attendant, allez voir vos amis, et fumez un cigare avec eux. Fumer un cigare et perdre son temps en billovesées est en effet bien plus raisonnable que ce que je vais faire à l'église.

Muscadin.—(à part). Ces bigots sont méchants, mais diable, ils ont plus de bon sens que je ne pensais !

—ooo—

ACTIONS DE GRÂCES.

QUÉBEC.—Ma mère était malade depuis plusieurs mois ; tous les jours elle affaiblissait, et enfin elle fut clouée à son lit, et deux médecins de la ville furent appelés en consultation. Sa maladie était très compliquée et grave. Les principaux organes ne fonctionnaient plus, et quelques jours ou quelques semaines au plus devaient terminer ses souffrances. Les médecins notifèrent la famille qu'il n'y avait plus d'espoir. Aussitôt on commence une neuvaine à la bonne sainte Anne. La prière de la neuvaine se faisait soir et matin au pied du lit de la malade. Rien de bien remarquable ne se passa pendant les huit premiers jours. Enfin, le dimanche, neuvième jour, nous fîmes, mes frères, sœurs et moi, une communion générale. Pendant la messe de huit heures et au moment de la communion, nous dit après la messe la gardienne de la malade, il y eut un changement terrible. La malade sentit un malaise général et pendant quelques instants tous furent effrayés,

mais après des efforts, la malade se mit à vomir avec abondance des matières infectes, et aussitôt elle se sentit soulagée. A notre retour de la messe, voyant qu'il y avait de l'excitation dans la maison on s'informa de ce qui s'était passé ; grande fut notre reconnaissance à la bonne sainte Anne quand on apprit ce changement. On eut confiance dans une pleine guérison, et en effet quelques jours après, ma mère était rétablie et elle jouit maintenant d'une santé excellente.

Confiance donc en cette bonne sainte qui ne peut refuser ce qu'on lui demande avec sincérité et amour !

UN ABONNÉ.

SOMERSET.—Depuis une dizaine d'années j'ai souffert périodiquement d'une éruption sur la peau de la jambe droite. Ce mal m'a retenu bien souvent à la maison. Le médecin m'interdisait la marche et me disait qu'il était d'une grande importance pour moi d'empêcher la jambe d'aboutir. Finalement, comme abonné aux *Annales*, j'ai pensé, à l'exemple de bien d'autres, à m'adresser à sainte Anne, et j'ai promis de publier ma guérison si je l'obtenais.

J'ai été exaucé : sainte Anne a entendu ma prière, je me fais un devoir de le proclamer.

Le premier juillet dernier (1885), j'ai fait le pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré, et j'espère bien que ce ne sera pas le dernier. J'irai encore lui témoigner mon amour et ma reconnaissance.

J. R.

—000—

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1).

Jusqu'au 30 septembre :

En voie de guérison par l'intercession de sainte Anne. *I. G.*—Un diplôme obtenu par son secours. *H. G., Cap-Santé.*—Reconnaissance : première faveur sollicitée entièrement ob-

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

tenue ; deuxième faveur sollicitée, en partie obtenue. *Abonnée, Lislet.*—Merci, bonne sainte Anne, pour les grâces que vous m'avez obtenues. *J. L., L'Islet.*—Jugement rendu en ma faveur dans un procès ruineux qui durait depuis 5 ans. *J. F. R. A.*—Ferme et maison préservées de l'incendie. *Mde l'vce D. G., St-Calixte.*—Une toux fatigante m'interdisait tout travail agricole. Un pèlerinage à Sainte-Anne m'a guéri. *F. C., Pointe-aux-Trembles.*—Guérison d'une dyspepsie invétérée qui durait depuis 5 ans. *C. B., St-Magloire.*—Grâce obtenue par sainte Anne. *Mlle M. B., Lévis*—A la suite d'une fracture causée par une chute sur la glace, j'éprouvais d'affreuses douleurs que je ne pouvais parvenir à soulager ; j'ai eu recours à sainte Anne, et tout marche comme avant l'accident. *E. S., St-Sauveur.*—Un mal de genoux m'obligeait de travailler assis ; en faisant un pèlerinage à Sainte-Anne, j'en ai obtenu la guérison. *J. M., Québec.*—Ma sœur et moi nous avons été guéries en faisant des promesses à sainte Anne. *St-Césaire.*—*J. A. R.* remercie sainte Anne pour une faveur. *Embrun, Ont.*—Guérison et faveur obtenues. *Mde P. P., Quidnick, R. I.*—*Mde Vve R.,* de Québec, guérie d'une dyspepsie. *Mlle J. R.,* de St-Roch, guérie d'une infirmité. Guérison d'une inflammation du cerveau. *F. L., Isle-aux-Oies.*—Mon mari a été guéri d'un violent mal d'estomac. *Mde R. C., St-Zéphirin.*—Inflammation au visage disparue grâce à sainte Anne. *P. L., Isle-aux-Oies.*—Je remercie sainte Anne pour la guérison de mon enfant et le bien qu'elle a fait à ma famille. *J. F. B., Coaticook.*—Soulagement dans une grande maladie. *A. St-L.*—Grâce obtenue *M. L., Yamachiche.*—J'ai obtenu une grâce depuis longtemps sollicitée. *Mde J. D., Spencer, Mass.*—Guérison et plusieurs autres faveurs obtenues en priant sainte Anne. *Abonnée, Kankakee, Ill*—Mon fils, enfant de 6 mois, a été guéri d'un mal d'yeux par sainte Anne. *Mde V., M. Mont Dufresne.*—Guérison subite d'un mal douloureux. *Abonnée, Nashua, N. H.*—Guérison. *Abonnée L'Assomption.*—Sainte Anne m'a guéri d'un mal dont je souffrais depuis 8 ans, elle a aussi guéri un de mes amis. *J. V., Yamachiche*—J'ai recouvré le sommeil qu'aucun remède ne pouvait me rendre, en mettant sous mon oreiller une médaille de sainte Anne. Cette bonne mère m'a aussi guérie d'un rhumatisme de 14 ans de durée. Beaucoup d'autres dames de notre localité lui doivent mille faveurs. *Mde L. S., Lowell, Mass.*—Je dois à sainte Anne que j'ai spécialement invoquée, plusieurs faveurs spirituelles et temporelles. *O. L., Woonsocket, R. I.*—Enfant guéri du mal d'yeux. *A. L., Salem, Mass.*—Merci à sainte Anne pour une grande faveur. *A. D., Sorel.*—Guérison. *L. V., Rochester, N. H.*—Après un pèlerinage, j'ai été guérie d'un

mal de jambe fort douloureux. *A. P., Ste-Généviève* — Guérison d'une bronchite et autres faveurs. *Abonnée, Fraserville.* Deux guérisons et une grâce spirituelle. *D. M., Somerset.* — Guérison après une neuvaine d'une affection de la vue. *J. R., Sorel.* — Mon enfant doit à sainte Anne sa guérison. *C. B., Québec.* — Sainte Anne en m'obtenant le courage de renoncer à la boisson forte, a ramené dans ma famille la paix et la prospérité. *B. L., Bay City Mich* — Guérison partielle obtenue en priant sainte Anne. Aussi guérison d'un enfant. *Abonnée, St-Eloi.* — Protection et faveurs. *Mde J.-B. B.* — Guérison, reconnaissance. *Veuve T.* — Mieux sensible et persévérant. *Abonnée, Ste-Sophie.* — Guérison d'une dartre au cou qui me faisait souffrir depuis trois ans. *Mde Z. L., St-Edouard.* — Reconnaissance vive à la bonne sainte Anne pour tous les pèlerins du 10 août dernier et pour cinq guérisons vraiment extraordinaires. *J. V. D., Rivière-Ouelle.* — Merci à sainte Anne pour des faveurs accordées. *Abonnée, Stafford Spring.* — Après avoir vu cinq de mes enfants mourir en naissant, j'ai recommandé la sixième à la bonne sainte, et elle est bien portante. *Mde G. M., Argyll.* — Reconnaissance pour plusieurs faveurs. XXX. — Depuis sept mois, un dérangement intérieur continuél m'affaiblissait beaucoup ; je dus être administrée. A force de prier sainte Anne pour moi, mes enfants ont obtenu d'abord un soulagement, puis un retour de forces. *D. D., St-Cyprien.* — Guérie plusieurs fois, entre autres, d'une maladie contagieuse. *Abonnée, St-Simon, Bagot.* — Affligée d'une tumeur au visage, je craignais d'en subir l'opération ; sainte Anne que j'ai priée, m'a donné la force nécessaire pour m'y soumettre, sans même recourir au chloroforme, et l'opération a parfaitement réussi. *Mde L., Québec.* — Préservation de la petite vérole, grâce à sainte Anne. *N. L. Montréal.* — Guérison par sainte Anne de mon unique enfant atteint d'une grave maladie. *V. L., Ste-Jeanne de Neuville* — Mille remerciements pour une faveur. *L. L., Brunswick, Me.* — Guérison presque complète de la surdité après des pèlerinages aux sanctuaires de sainte Anne. *L. T., Trois-Pistoles.* — Faveur obtenue. *Dlle F. T., Pawlucket, R. I.* — Reconnaissance. *Abonnée, New-Bedford, Mass* — Grâce particulière. *Endroit pas indiqué.* — Grâce particulière obtenue. Enfant guéri du mal d'yeux et des fièvres typhoïdes. *G. N. Biddeford M.* — A force de la prier, j'ai obtenu de sainte Anne ma guérison. *Abonnée, Lowell, Mass.* — Grâce obtenue de sainte Anne. *Dlle F. P., Danielsonville, Conn.* — Personne guérie d'un mal de dents invétéré. *J. O. G., Sherbrooke.* — Reconnaissance pour diverses grâces. *Abonnée, St-Romuald.* — Incapable de rien faire, aujourd'hui très bien. *Abonnée, Lauzon.* — Une faveur. *L. B., Lotbinière.* — Somme d'argent retrouvée,

guérison soudaine, paix rentrée dans la famille. *Mme M. M., Ile-Verte*—Succès d'une entreprise. *Mme C. R., Salmon Falls*. Deux personnes de ma paroisse remercient sainte Anne pour leur guérison. *Rév. F. X. B., St-Prime*. Le cinquiesme jour de ma nevaine mes yeux étaient tout à fait guéris. Autre grâce. *M. P. G., St-Raymond*.—Conversion de mon fils. *J. B., Biddeford, Me.*—Plusieurs saveurs, santé, etc. *Ste-Jeanne de Neuville*—Nouvelles d'un absent. *St-Jean Deschaillons*.—Mon mari ne boit plus. *Mme E. G.*—Actions de grâces. *C. R., Ste-Famille*.—Dans un pèlerinage, j'ai eu le bonheur de constater que ma guérison était complète. *M. E. N., St-Cyrille*.—Puissent, ô bonne sainte Anne, vos louanges être dans toutes les bouches ! *Mme Vre J. G., St-Anselme*.—Discorde entre père et fils terminée. Deux guérisons. *M. L., St-Evariste*.—Je dois à la bonne sainte Anne d'avoir échappé à la mort. *Abonnée, Rivière-Ouelle*.—Reconnaissance éternelle. *Dlle C. L. St-Eustache*.—Nos chagrins domestiques ont cessé. *J. B. P., St-Dominique*. J'ai été exaucée. *Mme N. G., Berth-Village, N. H.*—Mille remerciements. *Mme F. X. P., Ste-Thècle*.—Ma mère a été guérie. *Abonnée, New-Hartford*.—Une bonne place. *J. G., New-Port*.—Bonne sainte Anne, pardonnez-moi de venir si tard. *Mme G. P., L'Islet*.—La protection de sainte Anne s'est manifestée plusieurs fois à notre égard. *Une enfant de Marie, Thibodeau, Louisiane*.—Morsure à la main guérie. *Iron-River*.—Guérison. *J. G. et sa fille, St-Lazare*.—On décide de me faire administrer. J'ai recours encore une fois à sainte Anne et je suis guérie. *Abonnée, Faubourg St-Jean, Québec*. Faveur inespérée. *L. A., New-York*.—Deux grâces. *M. B., Manchester, N. H.*—Sainte recouvrée. *Mme S. S., Lac Linden*.—Guérison de mon enfant. *Une dame de St-Roch, Québec*.—Mille fois merci. *C. P., St-François*.—Préservée d'un grand danger. *A. M., Lévis*.—Je ne perdrai jamais le souvenir de tant de grâces. *Nashua*.

Du 1er au 15 octobre :

Sainte Anne m'a exaucée. *P. M., Ange-Gardien*.—Promesse récompensée. *C. A.*—Guérison d'une maladie où les médecins ne pouvaient rien. *J. E., Isle Dupas*.—Je goûte maintenant une joie que je n'avais pas encore connue. *Abonné, St-Grégoire*. Gloire, amour et confiance.—*Mme B. R., St-Joseph, Beauce*. Bonne Sainte, je vous importunerai tant que vous m'exaucerez bien encore une fois. *S. L.* Je m'acquitte de la promesse que j'ai faite. *Mme F. P., Ste-Marguerite, Lac Masson*.—Maux de tête continuels guéris. *E. R., St-Philippe de Laprairie*.—Guérison d'une maladie cruelle. *Mme M. L. Lotbinière*.—Mille actions de grâces. *Abonné, St-François du Lac*.—Secours

immédiat dans une circonstance bien pénible. *A. L. S.-O. J.-S.*—Grâce temporelle. *M. E. L. Statersville*—Reprise de travail. *Une mère de famille, Indian-Orchard, Mass.*—Je voudrais avoir mille cœurs et mille voix pour remercier mieux la bonne sainte Anne. *Une enfant de Marie.*—Deux grands bienfaits. *Un abonné, Québec.*—Ramené à la santé. *M. B. St-Zéphirin.*—Plusieurs grâces. *Une abonnée.*—Pèlerinage bien heureux. *M. H. P.*—Préservé de l'incendie. *G. D., St-Elzéar, Beauce.*—Amour et reconnaissance. *Une abonnée, Beaumont.*—Succès d'un examen. *Abonné.*—Imprudence d'un enfant sans résultat fâcheux. *G. P. Charlesbourg*—Sainte Anne est bien nommée la mère de ceux qui n'ont pas de mère. *Une abonnée de Charlesbourg.*—Reconnaissance. *J. P., Fraser-ville.*—Qu'on s'empresse d'invoquer sainte Anne dans tous les besoins corporels. *Delle H. B., Ste-Genève, Batiscan.* Guérison de dyspepsie. *D. J. D., Louisville.*

—000—

DONS POUR LA CLOCHE.

M. Joseph Rondeau, 5 cents; M. Hippolyte Gendron, 5 cents, Dame Joseph Rondeau, 5 cts; Dame Joseph Champagne, 5 cts; Dame Paul Latraverse, 5 cts; Dame Charles Blais, 5 cts; Dame Wilhelmine Pothier, 10 cts; Dame Deblois, 5 cts; Dame Mathilde Hébert, 5 cts; Dame Pierre Martin, 5 cts; Dame Xavier Beford, 5 cts; Dame Mario Douaire, 5 cts; Dame Ulric Ducap, 5 cts; Dame Octave Bellerose, 5 cts; Dame Cardin, 5 cts; Dame Xavier Pagé, 5 cts; Dame Nazaire Boucher, 5 cts; Dame Paul Lavallée, 5 cts; Dame Délina Letendre, 5 cts; Dame Louis Béliveau, 5 cts; Dame Noël Ladebauche, 5 cts; Dame George Pagé, 5 cts; Dame Joseph Gagnon, 5 cts; Dame Charles Daneluy, 5 cts; Dame Hubert Champagne, 5 cts; Dame Charles Gendron, 5 cts; Dame Eusèbe Auclair, 5 cts; Dame Aimé Sigman, 5 cts; Dame Edouard Gravel, 5 cts; Dame Bignouette, 5 cts; Dame Guirard, 5 cts; Dame Cournoyer, 5 cts; Dame Calixte Vallée, 5 cts; Dame Johnny Robitaille, 5 cts; Dame Adolphe Corbeil, 5 cts; Dame Louis Lavallée, 5 cts; Dame A. Roy, 5 cts; Dame Lucina Lussier, 5 cts; Dame A. Lussier, 5 cts; Dame A. Garceau, 5 cts; M. Amable Lussier, 5 cts; Dame F. Gendron, 5 cts; Dame D. Dessert, 5 cts; Dame C. Lafrenière, 5 cts; Delle Cordélia St-Jacques, 25 cts; M. N. Lalime, 25 cts; M. Joseph Landreville, 50 cts; M. Marmédase Girrouard, 10 cts; Dame Jeanne Cossette, 25 cts; Dame Braseau, 10 cts; M. Octave Parant, 5 cts; M. Louis Girrouard, 25 cts; M. Basile 25 cts; M. Pierre Couturier, 40 cts; Une abonnée,

30 cts ; H. L'Heureux, 10 cts ; J. H. L'Heureux, 10² cts ; Eugénie L'Heureux, 10 cts ; Solyme Lefebvre, 10 cts ; P. S. Lefebvre, 10 cts ; Dolor Lefebvre, 10 cts ; Saraphine Rassicotte, 10 cts ; P. H. Rassicotte, 10 cts ; Mary Rassicotte 10 cts ; J. O. U. Dubord, 10 cts ; Jos. Dubord, 10 cts ; Mary M. Dubord, 10 cts ; M. L. Dubord, 10 cts ; Joséphine Dubord, 10 cts ; Nap. Leveillé, 10 cts ; Onésime Bercier, 10 cts ; D. A. Dolbec, 5 cts ; Georgina Dolbec, 5 cts ; Arthur Beaudoin, 5 cts ; Zoé Beaudoin, 5 cts ; Henriette Beaudoin, 5 cts ; Amanda Beaudoin, 5 cts ; Anne Guirard, 5 cts ; Delina Bundock, 5 cts ; Mary Bundock, 5 cts ; Eugène Godcher, 5 cts ; Sophie Rois, 5 cts ; H. St-Cyrc, 10 cts ; Philippe Gouin, 10 cts ; Elmire Desrochers, 10 cts ; Elizabeth Pigeon, 10 cts ; Mary Lacroix, 10 cts ; Angéline Brunel, 5 cts ; Alfred Brunel, 5 cts ; Mary Rois, 5 cts ; Etudiante Toupin, 5 cts ; Adèle Belle-tête, 5 cts ; Céline No mandin, 5 cts ; Euphémie Chalifou, 5 cts ; Odile Chalifou 5 cts ; Nathalie Chalifou 5 cts ; Philomène Chalifou, 5 cts ; P. Trottier, 5 cts ; Alex Jolicœur, 10 cts ; Léa Rodier, 10 cts ; Philomène Rois, 5 cts ; Jeanne Turcot, 10 cts ; Aglaé Carignan, 5 cts ; Lucile Charest, 5 cts.

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre saint père le pape Léon XIII.

Sa Grandeur monseigneur l'Archevêque et nos seigneurs les évêques de la Province de Québec.

Actions de grâces, 1 ; apostats, 1 ; bonnes morts, 2 ; collège, 1 ; communautés, 1 ; conversions, 48 ; curé et paroisse 1 ; defunts, 47 ; emplois désirés, 3 ; enfants, 68 ; étudiants, 300 ; familles, 20 ; grâces temporelles 2 ; grâces spirituelles, 4 ; infirmes, 2 ; institutrices et classes, 4 ; intentions particulières, 13 ; ivrognes, 3 ; jeunes gens 12 ; jeunes filles, 6 ; malades 12 ; ménages désunis, 3 ; mères de famille, 8 ; patience et résignation, 4 ; pères de famille, 7 ; persévérance, 2 ; personnes en danger de perdre la foi, 3 ; protestants, 56 ; vocations, 3 ; voyageurs, 3.

Les personnes recommandées aux prières de l'Archiconfrérie dans l'église du Château-Richer ; la paroisse de Somerset ; la paroisse de Brunswick, Maine.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi parmi le peuple canadien.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.